



TEES

Stocker

Récupérer

TEES

- Réservoirs
- Fûts
- Bacs de rétention

BAC DE RETENTION SOUPLE GONFLABLE



Gamme bac souple gonflable -Tissu SEP900 - 100 % polyester - beige - 930g/m²
Support 400 DaN/5 cm

Rétention de sécurité
Stockage temporaire de produits agressifs

- Installation simple et rapide sur toute surface horizontale et propre (sans éléments perforants)
- Modulable/Repliable/Déplaçable
- 4 boudins indépendants. Ø des boudins : 28 cm
- Double épaisseur de tissu pour la protection des boudins
- Livré avec gonfleur électrique, gonfleur à pied et géotextile



REFERENCES	Dimensions/m	Poids à vide/kg
BACGONF425	4 x 2.5	20
BACGONF53	5 x 3	28
BACGONF63	6 x 3	32
BACGONF73	7 x 3	36
BACGONF83	8 x 3	42
BACGONF93	9 x 3	46
BACGONF1535 (*)	15 x 3.5	98

* boudins de Ø40 cm

Autres dimensions sur demande

STOCKAGE RESERVOIRS

RESERVOIRS SOUPLES POUR LA RECUPERATION ET LE STOCKAGE DE L'EAU, DES HYDROCARBURES, DES PRODUITS CHIMIQUES OU D'AUTRES LIQUIDES

Utilisés par :

- ▶ Sapeurs pompiers
- ▶ Industrie pétrolière
- ▶ Pouvoirs publics en cas de sinistre
- ▶ Entrepreneurs
- ▶ Compagnie de navigation

Avantages :

- ▶ Installation rapide
- ▶ Manipulation simple
- ▶ Auto-portant
- ▶ Flexible
- ▶ Nettoyage facile
- ▶ Stockage à vide réduit
- ▶ Faible poids



Tissu adapté aux caractéristiques des produits

RESERVOIRS SOUPLES OUVERTS OU FERMES POUR LE STOCKAGE TEMPORAIRE D'HYDROCARBURES ET ACIDES



Capacité : de 500 à 3000 litres
 Equipement : vannes inox ou polypropylène
 Raccords : inox ou polypropylène

DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE

RESERVOIRS SOUPLES OUVERTS OU FERMES POUR LE STOCKAGE TEMPORAIRE D'HYDROCARBURES

Capacité : de 500 à 20000 litres
 Equipement : vannes laiton
 Raccords : aluminium

DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE



CITERNE SOUPLE EAU GRANDE CAPACITE

Les réservoirs ont été spécialement conçus pour le stockage d'eau de longue durée, jusqu'à des contenances de 400 m³. Les produits peuvent être utilisés de façon temporaire ou définitive. Il s'agit d'une solution de stockage économique et fiable.



DESCRIPTION : DEFENSE INCENDIE

La gamme de citernes souples pour défense incendie est conçue pour assurer le service en eau, selon la circulaire interministérielle n° 465 du 10/12/1951.

Les citernes souples **sont autoportantes**. Elles doivent être posées directement sur une surface parfaitement **horizontale et propre**.

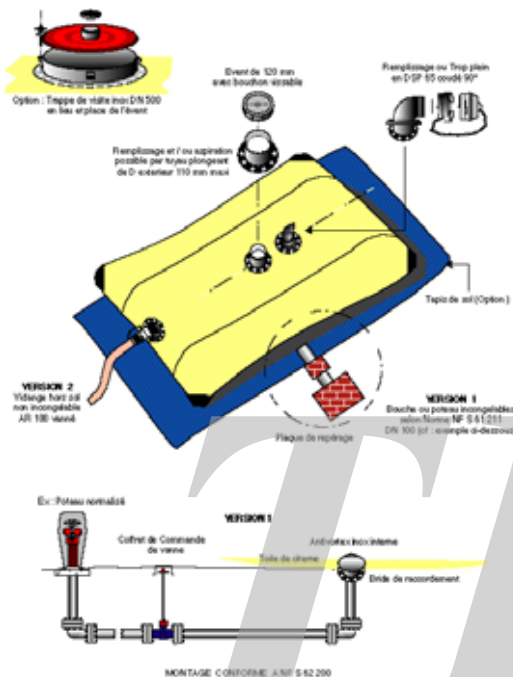
Plusieurs configurations d'installation sont envisageables, avec des piquages d'aspiration des pompiers **hors sol ou enterrés** (voir page suivante). Le nombre et le diamètre des orifices peuvent être adaptés à chaque installation.

Dans tous les cas, la configuration retenue **devra être validée par le S.D.I.S.** dont dépend le site.

La **qualité du tissu technique** employé permet de maintenir l'eau stockée hors **évaporation, salissure et croissance algale, parfaitement propre** pour un passage direct en motopompe.

La citerne peut être thermo isolée ou semi-enterrée au centre d'un talus de protection.

CITERNE SOUPLE



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	QUELQUES DIMENSIONS UTILES			
	Volume en m ³	Dim à vide L x l / m	Hauteur Maxi / cm	Poids à vide en kg
- complexe plastomère tramé	5	3.35 x 2.96	80	31.5
- enduction PVC double face couleur jaune ou vert avec traitement anti-UV externe	10	5.50 X 2.96	90	43.5
- réf. HPV 11 (1 100 g/m ²)	20	6.10 X 4.44	120	72
- trame 1 100 Dtex. 12/12 - 2/2 Polyester	40	7.60 X 5.92	120	120
- soudures HF "anti-arrachement"	60	10.25 X 5.92	130	150
- renforts passe-cloison	80	10.25 X 7.40	140	191
- renforts d'angle	100	10.40 X 8.88	140	230
- résistance à la rupture : 4300/4000 N/5 cm	120	12.20 X 8.88	150	270
- résistance à la déchirure amorcée : 550 N	150	14.80 X 8.88	150	320
- élongation : C=20 % - T = 25 %	250	19.95 X 10.36	150	435
- résistance thermique : -30 °C / +70 °C	300	20.80 X 11.84	150	575
- ignifugation : 100 mm/mn	350	21.20 X 13.32	150	650
Note : la hauteur est donnée "évent ouvert". D'autres volumes et dimensions sont disponibles sur demande	400	22.15 X 14.80	150	750

STOCKAGE

PROTECTEUR DE FUT 250 LITRES



Réf. 250L

CARACTERISTIQUES GENERALES :

- ▶ Moulé en polyéthylène monobloc sans soudure
- ▶ Très bonne résistance chimique
- ▶ Excellente tenue aux chocs
- ▶ Manutentions faciles par poignées intégrées sur le corps et le couvercle
- ▶ Fermeture rapide du couvercle, rotation ¼ de tour
- ▶ Indication du sens d'ouverture

UTILISATIONS :

Enveloppe de sécurité pour fûts (jusqu'à 220 litres) contenant des produits liquides dangereux, polluants ou salissants

- ▶ Isolation des fûts avant analyses
- ▶ Isolation des fûts fuyards
- ▶ Sécurité accrue sur les lieux de travail

- ▶ Volume intérieur : 300 litres
- ▶ Capacité de rétention: 256 litres

- ▶ Dimensions : Ø 794 mm - Hauteur 1085 mm
- ▶ Poids : 26 kg

Option : Joint NITRYL

SURFUT DE RECUPERATION ESF 427 L ACIER INOX HOMOLOGUE POUR LIQUIDES / SOLIDES

Construit selon les recommandations de l'O.N.U.

Les fûts endommagés contenant des produits dangereux doivent rapidement être mis en sécurité. A cet effet, les fûts de récupération 427 L, fabriqués conformément aux recommandations de l'O.N.U., permettent de récupérer sans risque les produits dont l'emballage a été endommagé, et ceci par une manutention des plus simples. La division du fût de récupération en une partie cuve et une partie couvercle facilite l'introduction rapide du fût avarié. Le fût de récupération peut servir à la fois au transbordement, au transport et à l'entreposage du produit.

UTILISATIONS :

- ▶ L'industrie chimique et pétrolière
- ▶ Les entreprises d'expédition et de transport
- ▶ Les entreprises de décontamination
- ▶ Les services des sapeurs-pompiers, de protection industrielle et civile

CARACTERISTIQUES :

- ▶ Acier inox 1.4301
- ▶ Dimensions : Ø 710 mm / Hauteur 1360 mm
- ▶ Poids : 58 kg

Homologué ONU : UN 1A2W/X450/S/./CH-2799
UN 1A2W/X1.8/600/./CH-2799
UN 1A2T/X450/S/./CH-2799

Cuve : 220 litres / couvercle 207 litres / ensemble du fût : 427 litres



Surfût 427 L : Réf : 427L

TEES

PRODUITS DANGEREUX

Les conteneurs pour le transport de produits dangereux sont la solution idéale pour le transport par route (GGVS), par chemin de fer (GGVE) et par mer (GGVsee) pour les marchandises des groupes I, II, III.



VOTRE SECURITE :

- ▶ Conformes aux recommandations des Nations Unies (U.N.)
- ▶ Conformes à l'ordonnance sur les transports ferroviaires internationaux de produits dangereux (RID)
- ▶ Conformes à la convention internationale sur le trafic maritime (code IMDG)
- ▶ Conformes à la Convention Européenne sur les transports de produits dangereux (A.D.R.)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- ▶ Fermeture efficace par sangle
- ▶ Couvercle et fond recouverts de mousse
- ▶ Autres volumes disponibles : de 475 à 1000 litres

Bases 400 x 300-
3 versions disponibles



Bases 400 x 300-
3 versions disponibles

Volume (l)	16	20	26	35	55	75
Dim. ext. (mm)	400 x 300 x 233	400 x 300 x 285	400 x 300 x 338	600 x 400 x 235	600 x 400 x 340	600 x 400 x 440
Dim. int. (mm)	358 x 258 x 177	353 x 253 x 228	358 x 258 x 280	557 x 357 x 157	555 x 355 x 280	555 x 355 x 382
Poids	2.2 kg	2.5 kg	3 kg	3.1 kg	5 kg	5.5 kg
Poids brut max.	13 kg	15 kg	18 kg	25 kg	36 kg	46 kg
Référence	NT001	NT002	NT003	NT004	NT006	NT007

PRODUITS DANGEREUX

Ces caisses palettes chargées d'une masse de 400 kg sont tombées en diagonale de 1.2 m de hauteur sur un coin à -20° C, il n'y a pas eu de perte de contenu et elles étaient toujours utilisables.

Elles ont également résisté à un essai de chute de 1 m de hauteur, remplies de 500 kg de batteries de plomb (angle 10°, température ambiante).

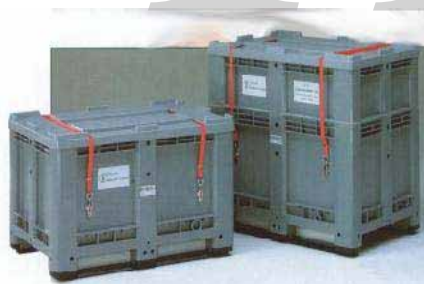
Autorisées en tant que 11H2, niveau 2 et 3

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- ▶ Agrément U N
- ▶ Matière : PEHD
- ▶ Sur 2 ou 3 patins clipsés
- ▶ Couvercle
- ▶ Sangles de sécurité

OPTIONS

- ▶ Porte-étiquettes autocollant Réf NT101
- ▶ Pince étiquette Réf NT102



Volume (l)	610	930	1100
Dim. L x P x H (mm)	1200 x 1000 x 820	1200 x 1000 x 1150	1200 x 1000 x 1345
Poids	54 kg	70 kg	75 kg
Référence	NT016	NT017	NT018

GAMME CUVES OVALES, COFFRES, EN POLYESTER ET POLYETHYLENE

Les techniques de fabrication les plus modernes sont mises en œuvre pour fabriquer les cuves. Ce procédé de fabrication, l'injection de résine sous vide d'air, permet de rationaliser la production de pièces de différentes tailles.

Il permet aussi d'obtenir des parois internes et externes parfaitement lisses et des épaisseurs de parois régulières. Les deux moitiés de cuves sont assemblées par une liaison lisse et étanche. Ceci garantit une qualité régulière et optimale qui assure une utilisation durant de longues années.

Grand trou d'homme à ouverture rapide pour un remplissage et un nettoyage aisé de la cuve

Peuvent contenir de nombreux liquides, de l'alimentaire jusqu'à la plupart des produits chimiques par exemple engrais liquides ou produits phytosanitaires

Parois internes lisses facilitant le nettoyage

Résistance aux intempéries (UV) et à la corrosion ; températures d'utilisation : -20°C à +40°C

Jusqu'à 70 % plus légère qu'une cuve en acier, peut contenir des liquides jusqu'à une densité de 1,3

Parois translucides permettant un contrôle visuel du niveau de remplissage

Matériau facilement réparable

Pour de nombreux types de véhicules des services techniques des cuves ovales ou coffres de 1000 à 13 500 litres, en option équipées de cloisons anti-vagues

Pour une utilisation en extérieur, une série de cuves opaques a été développée pour éviter la formation d'algues

Les cuves existent en diverses capacités et formes : ovales, coffres et rectangulaires de 200 à 13 500 litres

Importante gamme de pièces détachées et accessoires

Pour les communes et les services espaces verts, une gamme arrosage de 400 à 5000 litres a été élaborée

Pour un transport en toute sécurité cloisons anti-vagues montées en option

Patins acier galvanisé

La bride normalisée permet toutes adaptations de raccords et robinets

GAMME BACS RECTANGULAIRES EN POLYESTER FIBRE DE VERRE

Avantages :

- ▶ Réservoirs pour un usage intensif : légers, solides et durables
- ▶ Large gamme de produits pour utilisations diverses et spécifiques
- ▶ De nombreux accessoires disponibles : vannes et raccords

Les bacs de manutention sont utilisés partout où le transport ou le stockage exige à la fois des bacs très résistants, légers et inaltérables.

Les usages : stockage, ramassage avec tri, transport. Ils sont disponibles dans différentes tailles et contenances. Ils peuvent être équipés de roulettes, de fourreaux ou de cadres piétement en acier galvanisé, de vidanges. Ils sont utilisés dans l'industrie, le commerce et l'artisanat, pour le stockage, le transport, et/ou le tri. Couleurs standards vert, gris et bleu selon les capacités.

Entretien facilité par ses parois lisses internes et externes

Manutention facilitée grâce aux rebords ergonomiques

Non corrosifs

Légers et maniables (seulement 8 kg pour un bac de 200 l)

Très rigides, ne se déforment pas

Empilables à vide grâce à leur forme évasée

Roulettes ou autres accessoires pour transport

Température d'utilisation -20° à +40°, résistant aux UV

Équipements spéciaux :

- Fourreaux en acier
- Cadre piétement en acier galvanisé
- Roulettes pivotantes cadre piétement sur roulettes
- Vidange : raccord en option

GAMME RETENTION

Rétention pour le stockage de produits dangereux



Protection de l'environnement :

Sécuriser le stockage des produits polluants, c'est agir en responsable de l'environnement.

La réglementation :

Par un arrêté de 1993, modifié le 02 janvier 1998, le législateur prévoit une réglementation pour le stockage des produits dangereux selon leur nature et selon la classification des établissements concernés.

Nous en résumons ci-après les règles essentielles, les textes officiels faisant seuls force de loi :

Réglementation concernant les bacs de rétention

Toutes les entreprises ou administrations ont l'interdiction de polluer les sols ou les rivières et doivent donc s'équiper de bacs de rétention pour prévenir ces risques.

Concernant les capacités de rétention nécessaires ou obligatoires, il y a 3 cas de figure :

► **Entreprises non classées (la très grande majorité) :**

En principe* la réglementation n'impose aucune capacité de rétention, que ce soit 20, 50 ou 100 % de la capacité totale des fûts. L'entreprise est libre de choisir la capacité de rétention qui lui semble la plus adaptée sachant que le minimum est raisonnablement la capacité du plus grand fût.

► **Entreprises classées protection de l'environnement soumises à déclaration :**

L'arrêté type relatif à l'activité fixe des règles particulières de stockage et de rétention.

► **Entreprises classées protection de l'environnement soumises à autorisation préfectorale :**

Ces entreprises sont soumises à l'arrêté du 02 février 1998 qui, concernant les récipients de capacité unitaire inférieure à 250 litres, stipule :

- **jusqu'à 800 litres de stockage**, la capacité de rétention doit être de 800 litres ou au moins la capacité totale des fûts (exemple : 3 fûts de 200 L, rétention obligatoire de 600 L)

- **au-delà de 800 litres de stockage**, la capacité de rétention doit être de 20 % de la capacité totale des fûts pour les liquides ininflammables et les lubrifiants, elle doit être de 50 % pour les liquides inflammables (sauf les lubrifiants) avec dans tous les cas un minimum de 800 litres de rétention.

Pour les récipients de capacité unitaire supérieure à 250 litres, il est nécessaire d'avoir 50 % de rétention du volume total stocké ou 100 % de la capacité du plus grand réservoir avec un minimum égal à la plus grande des deux valeurs.

Dans tous les cas, la capacité de rétention doit être étanche aux produits qu'elle pourrait contenir et résiste à l'action physique et chimique des fluides.

Les réservoirs ou récipients contenant des produits incompatibles ne sont pas associés à une même rétention.

Il est à noter que certaines installations classées protection de l'environnement et soumises à autorisation préfectorale ne sont pas concernées par l'arrêté du 02 janvier 1998 : (carrières, cimenteries, papeteries, verreries et cristalleries, les ateliers de traitement de surface), il existe une réglementation particulière pour ces installations.

* certains sites sont soumis à des réglementations particulières



GAMME RETENTION

Comment choisir votre bac de rétention

Principaux critères :

► **La nature du produit à stocker**

La matière du bac doit pouvoir résister aux produits qu'il pourrait contenir (acides, huiles, essence...)

► **Le lieu de stockage**

Selon le lieu de stockage (intérieur ou extérieur), le bac devra présenter des propriétés mécaniques spécifiques (résistance à la corrosion, aux chocs, aux UV, ...)

Tableau comparatif du comportement des matériaux utilisés dans la fabrication des bacs de rétention :

Exemples avec quelques liquides couramment utilisés dans l'industrie et les ateliers.

Liquides stockés	Huiles, fuel et gas-oil (point d'inflammation >55°C)	Essence (extrêmement inflammable)	Bases avec pH<8	Bases avec pH>8	Acides jusqu'à 10% et solution aqueuses de sels avec pH 6 8, bains de fixation	Acides jusqu'à 20% et acides de batterie de 37%	Résistance intempéries et UV	Poids Légèreté	Charge admissible
Polyester standard	XX	-	X	-	X	X	XX	XX	XX
Acier peint ou galva	XX	XX	-	-	-	-	X	-	XX
Polyéthylène	-	-	XX	XX	XX	XX	X	XX	X

XX = Excellent

- = non approprié

X = Bon

* respecter les règles concernant le lieu de stockage

Choisissez votre bac de rétention

Nature	Nombre	Capacité de rétention (%)	Matière
Petits volumes	1 fût	Rétention 100 %	Polyéthylène Polyester Métal
		Rétention 100 %	Polyester Métal
Fûts 220 litres	2 fûts	Rétention 50 %	Polyéthylène Polyester Métal
		Rétention 50 %	Polyéthylène Polyester
		Rétention 20 %	Polyéthylène Polyester Métal
Fûts 220 litres	4 fûts	Rétention 50 %	Polyéthylène Polyester
		Rétention 20 %	Polyéthylène Polyester Métal
		Rétention 50 %	Métal
Cubitainer 1000 litres	1 cubitainer	Rétention 100 %	Polyester Métal
		Rétention 50 %	Métal

Chariot solo

Rayonnage

NOUS CONSULTER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

GAMME RETENTION

Bacs de rétention en polyester fibre de verre, solution idéale pour le stockage de produits dangereux pour l'environnement

Toutes les entreprises doivent s'assurer contre un risque de pollution accidentelle des sols et des eaux. Elles doivent s'équiper de matériel de rétention.

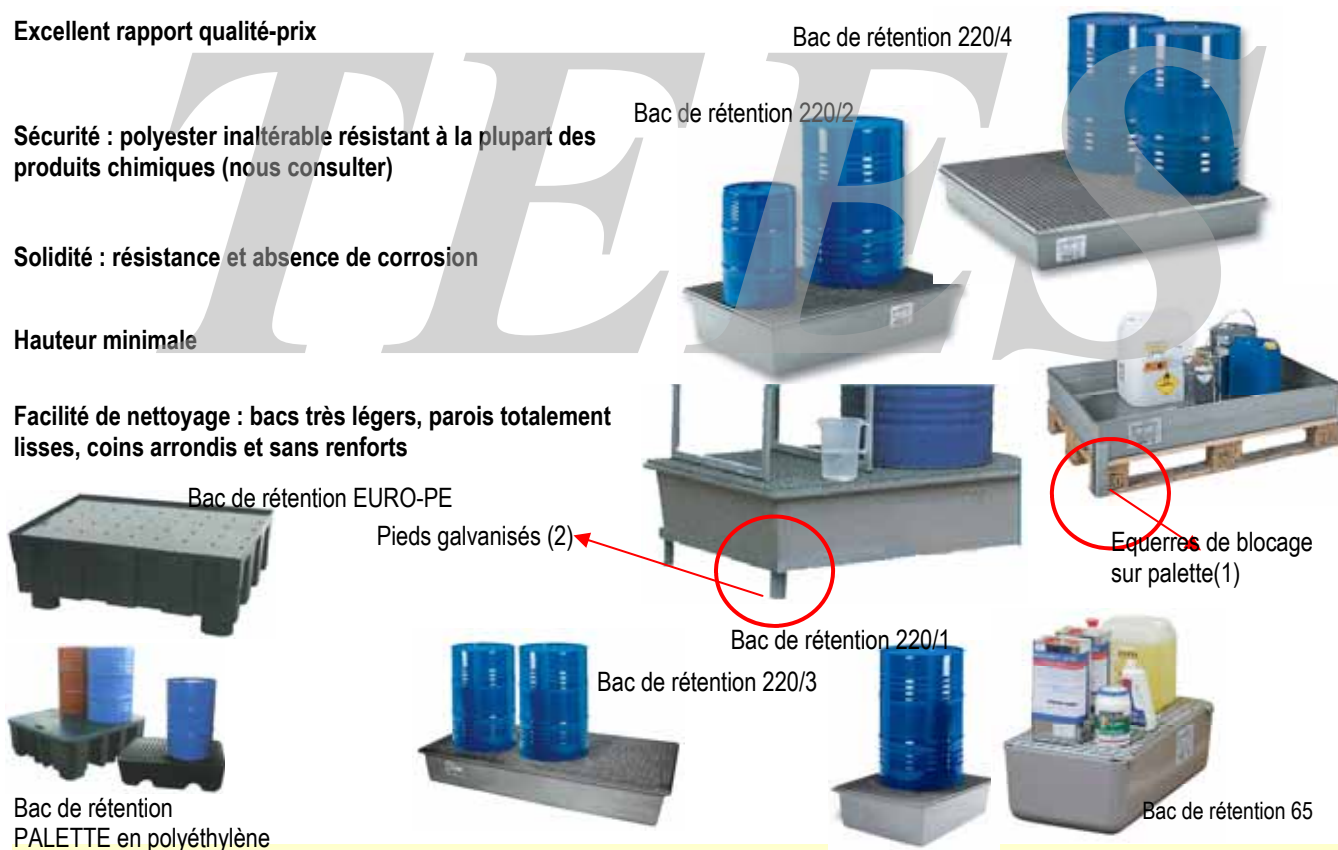
Excellent rapport qualité-prix

Sécurité : polyester inaltérable résistant à la plupart des produits chimiques (nous consulter)

Solidité : résistance et absence de corrosion

Hauteur minimale

Facilité de nettoyage : bacs très légers, parois totalement lisses, coins arrondis et sans renforts



STOCKAGE RESERVOIRS

Bacs de rétention en polyester fibre de verre

Désignation	Dimensions hors tout cm (L x l x h)	Volume de rétention	Charge maxi /kg	Nombre de fûts 200 l	Poids à vide en kg
Bac de rétention 65	Sans caillebotis	82 x 41 x 23	65	-	4
	Avec caillebotis en acier galvanisé	82 x 42 x 24	65	40	10
Bac palette 150	Sans caillebotis	120 x 80 x 17	150	-	9
	Sans caillebotis avec plot de blocage sur palette EURO	120 x 80 x 21	150	-	9
	Avec caillebotis acier galvanisé	120 x 80 x 19	140	250	25
	Avec caillebotis en acier galvanisé et plot de blocage (1) Equerres pour bloquer le bac sur une palette (2 pièces + vis de fixation)	120 x 80 x 24	140	250	25
Bac 220/1	Sans caillebotis	85 x 85 x 39	210	-	13
	Avec caillebotis en acier galvanisé	85 x 85 x 40	210	400	27
Bac 220/2	Sans caillebotis	128 x 85 x 27	220	-	13
	Avec caillebotis en acier galvanisé	128 x 85 x 29	220	800	33
	(2) Pieds galvanisés pour bac de rétention (hauteur maximale de 96 mm)	128 x 85 x 11			15
Bac 220/3	Sans caillebotis	188 x 85 x 19	220	-	18
	Avec caillebotis en acier galvanisé	188 x 85 x 20	220	1200	46
Bac 220/4	Sans caillebotis	128 x 128 x 18	220	-	18
	Avec caillebotis en acier galvanisé	128 x 128 x 21	220	1300	46
		128 x 128 x 20			

NOUS CONSULTER POUR DE PLUS RENSEIGNEMENTS

GAMME RETENTION

Les plates formes offrent la sécurité des personnes et la protection de l'environnement lors de la manipulation de produits dangereux et susceptibles de polluer les sols ou les nappes phréatiques. Différents modules et accessoires permettent de réaliser sur de grandes superficies des zones de transvasement pour produits dangereux.



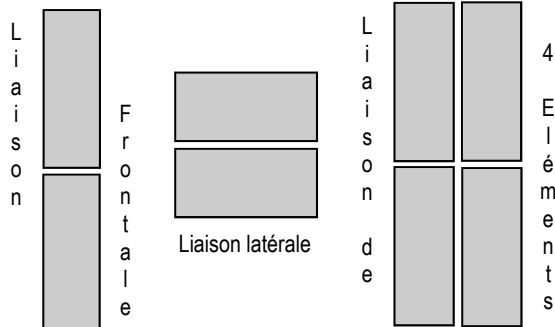
Acier 3 mm

Éléments de liaison en acier galvanisé

Désignation	Dimensions hors tout cm (Lxlxh)	Volume rétention	Charge maxi kg	Nbre de fûts 220 l	Poids à vide kg
Élément plate-forme 220/2 Avec caillebotis en acier galvanisé	128 x 85 x 29	220	800	2	33
Élément plate-forme 220/3 Avec caillebotis en acier galvanisé	188 x 85 x 20	220	1200	3	46
Élément plate-forme 220/4 Avec caillebotis en acier galvanisé	128 x 128 x 21	220	1300	4	46
Rampe de chargement Pour éléments 220/3 220/4	129 x 81 x 18				15



Bordures métalliques galvanisées pour empêcher le glissement des fûts (4 pièces)



Accessoires de liaison

Mode de liaison	Désignation	Nombre de rails nécessaire		
		220/2	220/3	220/4
Liaison frontale	Rail de liaison côté largeur	1	1	-
Liaison latérale	Rail de liaison côté longueur	1	-	1
Liaison de 4 éléments	Croix de liaison	1	-	1
	Rail de liaison côté longueur	2	-	4
	Rail de liaison côté largeur	2	-	-

Plate-forme en polyéthylène

Désignation	Contenance L	Dimensions externes/cm (Lxlxh)	Poids kg
Plate-forme 2 fûts	120	160 x 80 x 15	24
Plate-forme 4 fûts	240	160 x 160 x 15	45
Rampe de chargement	-	129 x 81 x 18	15



NOUS CONSULTER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

GAMME ATELIER

MOBIL BOX AVEC HOMOLOGATION ADR

Conteneur en polyéthylène sur roues d'une capacité de 170 et 250 litres, permettant le stockage sûr et propre de substances solides et dangereuses des groupes d'emballage II ou III (ADR). Il est homologué pour le transport selon normes ADR, RID et IMDG Code.

(ADR - législation européenne réglementant le transport routier de produits dangereux ; RID - réglementation pour le transport international par chemin de fer de produits dangereux ; IMDG - Code International maritime Dangerous Goods Code).

- ▶ Couverture (rouge, vert ou bleu) avec joint d'étanchéité en polyuréthane
- ▶ Poignée intégrée
- ▶ Superposition de 2 conteneurs
- ▶ Empreintes latérales permettant la prise et la vidange par chariot élévateur avec tête rotative
- ▶ Emplacement réservé pour étiquetage d'identification selon ADR.

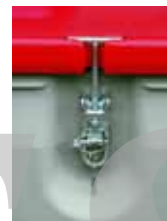
UTILISATION :

- ▶ Collecte pour matériaux et déchets : absorbants d'huiles, résidus de peinture...
- ▶ Réserve et transport de produits à retraiter et produits inflammables
- ▶ Collecte de substances dangereuses pour l'environnement
- ▶ Stockage de produits sensibles à la lumière, à l'humidité, aux poussières
- ▶ Transport d'outils et table de montage mobile
- ▶ Mise à disposition de pièces sur poste de travail
- ▶ Collecte sélective, tri sur lieu de travail
- ▶ Transport de granulés et autres substances
- ▶ Box navette pour récupération/livraison

- ▶ Charge admissible : 88 kg pour le 170 litres
135 kg pour le 250 litres



170 litres



Fermeture et verrouillage par étrier métallique et goupille ressort



Stockage par 8 sur 2 niveaux sur une palette



Mobil-Box 170

Nbre de pièce / unité d'emballage	Dim. totale s / palette(Lxlxh) en cm	Poids/kg	Référence / Coloris couvercle		
			Rouge	Vert	Bleu
1	60 x 40 x 88	12	7718	7719	7720
4	120 x 80 x 88	48	7721	7722	7723
8	120 x 80 x 176	96	7724	7725	7726



Couvercle avec joint en polyuréthane, opaque à la lumière et étanche pour produits sensibles aux UV et à l'humidité

Mobil-Box 250

1	60 x 60 x 89	15	7805	7806
4	120 x 120 x 89	80	7807	7808
8	120 x 120 x 178	140	7809	7810

Box à batteries INDOOR

Pour le stockage en intérieur et le transport de batterie
Conforme aux exigences de l'ADR 4.1.4.1 P801a
Dimensions intérieure du box en cm (L x l x h) 111 x 91 x 61



Box à batteries OUTDOOR

Pour le stockage en extérieur et le transport de batterie
Conforme aux exigences de l'ADR 4.1.4.1 P801a



NOUS CONSULTER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Réglementation pour stations gas-oil fixes et mobiles

La station gas-oil autonome sert à ravitailler les véhicules propres à une entreprise ou une exploitation. Elle est utilisée par le propriétaire et/ou ses employés. Elle se compose d'un réservoir fixe ou mobile avec une pompe et des accessoires.

Le gas-oil est un liquide inflammable de 2ème catégorie tel qu'il est défini à la rubrique 1430 de la nomenclature des installations classées.

La législation de base est le Code de l'environnement Livre V, Titre 1er Installations classées pour la protection de l'environnement auquel sont rattachés : le décret du 20 mai 1953, l'arrêté du 26 février 1974 et l'arrêté du 22 juin 1998.

Stockage

- ▶ Le réservoir doit être fabriqué selon les normes françaises ou selon toute autre norme d'un Etat membre de l'espace économique européen reconnue équivalente.
- ▶ Le réservoir peut être placé à l'extérieur en aérien ou à l'intérieur d'un bâtiment au sous-sol ou rez-de-chaussée.
- ▶ Le réservoir doit être protégé de tout risque d'endommagement par un véhicule (barrière, rebord, pierres).
- ▶ La pompe de distribution doit avoir une protection anti-siphonage.
- ▶ Il faut respecter les règles pour la protection d'incendie (ventilation, espacements, matériaux des portes et murs, bac à sable et extincteur à poudre).
- ▶ Tout stockage doit avoir une cuvette de rétention incombustible d'un volume égal à

- * un réservoir : 100 % du volume stocké
- * plusieurs réservoirs : 100 % du plus grand réservoir ou 50 % du volume de tous les réservoirs (la plus grande des deux valeurs).

- ▶ Le matériel électrique normalisé peut être de type ordinaire.
- ▶ Le ravitaillement se fait par pistolet automatique pour les cuves seules ou par raccord rapide pour les cuves en batterie.

Selon la quantité totale de liquides inflammables stockés et le débit de la pompe, les démarches et obligations sont différentes :

Pour les liquides avec un coefficient 1 ; étant donné que le gas-oil a le coefficient 1/5, tous les seuils de stockage sont à multiplier par 5.
 Pour les liquides stockés dans des réservoirs double enveloppe avec système de détection de fuites, tous les seuils de stockage sont à multiplier par 5

Lorsque les lieux ne sont pas visés par la législation des installations classées ni la réglementation des établissements recevant du public, les règles techniques et de sécurité applicables au stockage de gas-oil sont dictées par l'arrêté du 1er juillet 2004.

Seuil de stockage	Seuil de distribution	Obligations
> 1000 000 litres *	> 20 000 litres/heures *	Dossier d'autorisation
10 000 l < x < 100 000 litres *	1 000 l < x < 10 000 litres/heure *	Dossier de déclaration (à remettre à la préfecture) + inspections périodiques

Transport

Le transport de gas-oil en GRV (Grand Récipient en Vrac) est régi par l'ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route).

L'ADR est une norme européenne en vigueur en France depuis le 1er juillet 1997 (voir ADR du 05/12/96, article 62, date d'application).

En général selon l'ADR, le transport de marchandises dangereuses est soumis à des obligations telles que l'obligation de formation ADR du conducteur et une signalisation spécifique sur le véhicule.

Exception : Pour le transport de gas-oil en GRV inférieur à 1000 litres, des règles simplifiées de l'ADR s'appliquent (voir ADR section 1.1.3.6.) : le GRV doit être homologué selon l'ADR, mais pas d'obligation de formation du conducteur ou de signalisation spécifique du véhicule.

D'après ADR § 6.5.1.6.4.b et 6.5.4.14.3. les GRV doivent subir tous les 2,5 ans une inspection de contrôle, ainsi qu'une épreuve d'étanchéité.
 D'après l'ADR § 4.1.1.5 l'homologation sur les GRV en composite est limitée à 5 ans.

Les réservoirs

Tous les réservoirs sont contrôlés et homologués.

Pour la fabrication des réservoirs l'organisme public DIBT (Deutsches Institut für Bautechnik) et le BaM (Bundesanstalt für Materialforschung und -prüfung) vérifient les prescriptions réglementaires et normatives applicables. Le TÜV (Technischer Überwachungsverein) contrôle régulièrement la fabrication.

Ceci garantit la qualité des réservoirs.

Tous ces organismes cités participent à des groupes de travail pour l'harmonisation des règles et normes de construction pour l'espace économique européen au même titre que les organismes français similaires.

GAMME STATIONS-SERVICE



Avantages :

- ▶ Economisez votre temps en limitant vos trajets d'approvisionnement
- ▶ Faites le plein 24h/24 avec votre propre station-service toujours ouverte
- ▶ Bénéficiez des prix avantageux du carburant
- ▶ Nouvelle réglementation sur le stockage et le transport du carburant



Les cuves de stockage gas-oil / fioul



Cuve UNI

- ▶ 400, 750, 1000 et 1500 litres
- ▶ cuve avec une paroi interne en polyéthylène haute densité et une paroi externe en acier galvanisé
- ▶ utilisation à l'intérieur ou sous abri
- ▶ rétention intégrée



Cuve GT

- ▶ de 1000, 1500 et 2000 litres
- ▶ cuve en polyester simple paroi
- ▶ utilisation avec bac de rétention à l'intérieur ou à l'extérieur
- ▶ montage en batterie possible jusqu'à 10 000 litres



Cuve DWT

- ▶ 1300, 1500, 2000 et 2500 litres
- ▶ cuve en polyester double paroi
- ▶ utilisation à l'intérieur ou à l'extérieur
- ▶ avec indicateur de fuites
- ▶ rétention intégrée
- ▶ montage en batterie possible jusqu'à 7050 litres



Station COLZA

- ▶ 1500 et 2000 litres
- ▶ cuve polyéthylène haute densité
- ▶ montage en batterie

Les cuves de transports



Cuve mobile MULTI (double paroi)

- ▶ 300, 400, 750 et 100 litres
- ▶ cuve avec une paroi interne en polyéthylène PEHD et une paroi externe en acier galvanisé
- ▶ homologation transport selon ADR (pompe démontée)
- ▶ rétention intégrée



DT-Mobil Cube (double paroi)

- ▶ 980 litres
- ▶ station gas-oil mobile
- ▶ robuste
- ▶ grand coffre de rangement
- ▶ protection anti-roulis
- ▶ homologation transport selon ADR (pompe montée)
- ▶ rétention intégrée



DT-Mobil horizontale (double paroi)

- ▶ 980 litres
- ▶ station gas-oil mobile
- ▶ avec coffre de protection des accessoires
- ▶ homologuée pour le transport selon ADR (pompe montée)
- ▶ rétention intégrée



KS-Mobil (double paroi)

- ▶ 400, 600 et 980 litres
- ▶ station essence mobile
- ▶ homologuée pour le transport selon ADR (pompe montée)
- ▶ rétention intégrée